



## Charte



### **La raison d'être des notaires de France**

Sous le sceau de l'Etat  
Conseiller avec rigueur et impartialité  
Accompagner avec humanité et discrétion  
Exprimer l'équilibre des volontés dans le cadre fixé par la loi  
Conserver les actes pour toujours  
Et agir ainsi pour la paix au cœur de la société.

## EN QUOI CONSISTE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

---

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste, pour une entreprise, à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à ses activités et à ses relations avec ses clients, ses collaborateurs et toutes les parties intéressées.

La démarche passe par la recherche simultanée et à long terme d'objectifs liés aux trois piliers du développement durable :

### ***Objectifs économiques :***

- Assurer la performance et la pérennité économique de notre étude.
- Contribuer au développement économique dans notre territoire,
- Utiliser le développement durable comme levier d'innovation et de création de valeur.

### ***Objectifs sociaux et sociétaux :***

- Développer les compétences des collaborateurs, encourager la diversité (parité hommes/femmes, handicap...),
- S'assurer que nos fournisseurs respectent des critères éthiques,
- Contribuer par nos actions à l'intérêt général.

### ***Objectifs environnementaux :***

- Intégrer l'environnement dans nos processus métier et dans nos pratiques de travail
- Conseiller nos clients sur les impacts environnementaux de leurs projets.

## 1. POLITIQUE RSE DE SEINEO

---

Outre les objectifs liés aux trois piliers du développement durable, notre office voit bien d'autres avantages à intensifier son engagement dans la RSE, notamment :

- L'anticipation des contraintes et la prévention des risques (sociaux, écologiques, juridiques, d'image),
- Le renforcement de la fierté et du sentiment d'appartenance en interne et l'amélioration de l'attractivité en matière de recrutement,
- L'ouverture à de nouveaux domaines d'activité,
- La consolidation de sa réputation, de son image et la fidélisation de ses clients et partenaires,
- La réduction des coûts liés à la consommation de ressources ou à la production de déchets.

Quelle que soit la diversité de ses domaines d'activité et de ses composantes, la même éthique des affaires doit être partagée.

Les valeurs de l'Office sur lesquelles s'inscrit notre éthique commune des affaires s'appuient sur des principes d'actions que sont : **expertise, confiance et rigueur.**

Dans cette perspective, nous avons désigné à l'Etude des correspondants RSE, dont la mission est la suivante :

- Assurer la coordination et la mise en œuvre de notre politique de développement durable (impulsion, information et communication, veille interne et externe, coordination de projets transverses, suivi des actions de reporting ...)
- Réaliser le déploiement d'une démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise - RSE au sein de l'étude : Communication de la charte, sensibilisation des collaborateurs aux principes édictés par celle-ci et vérification de sa bonne application.

Cette charte énonce les missions et valeurs de l'entreprise, les engagements de l'entreprise sur les thèmes économiques, sociaux et environnementaux et les règles de conduite ou devoirs en découlant pour les collaborateurs.

L'objectif de l'Etude est de devenir une entreprise durablement rentable et socialement responsable, visant à l'atteinte simultanée de trois objectifs :

- La recherche d'une croissance durablement rentable,
- L'affirmation de sa vocation d'acteur socialement responsable et solidaire,
- Le développement d'actions significatives en matière environnementale.

L'étude adhère pleinement aux principes formulés ci-dessus.

## 2. ENGAGEMENTS RSE DE L'ETUDE

---

Notre étude développe une approche responsable dans sa gestion économique, dans ses principes de gouvernance et de management.

Concernant ses engagements environnementaux et de développement durable, elle étend l'intégration de la dimension de développement durable de ses pratiques internes à l'approche juridique des dossiers qui lui sont confiés.

L'exercice de la profession de notaire l'engage à des pratiques éthiques, impartiales et rigoureuses dans :

- L'authentification de ses actes
- Son conseil aux parties
- Son approche humaine dans le traitement des dossiers
- La bonne gestion des fonds clients
- Ses engagements de conservation des documents

Le concept de RSE est la transposition volontaire du concept de Développement Durable à l'entreprise et repose sur l'atteinte simultanée de trois objectifs :

### **Économique :**

Assurer la pérennité financière à long terme, contribuer à la création de valeur en répondant aux attentes des clients, dans le respect des intérêts mutuels.

### **Social/ Sociétal :**

Favoriser le développement des compétences des collaborateurs, encourager la diversité, contribuer à des causes d'intérêt général, notamment au travers d'actions utilité sociales et sociétales.

### **Environnemental :**

Limiter l'impact environnemental de ses activités (énergie, papier, eau...)

## LA RESPONSABILITE ECONOMIQUE

---

L'étude s'engage à :

- Optimiser la satisfaction de ses clients et rester à l'écoute de leurs attentes et remarques dans un souci d'amélioration continue,
- Produire des indicateurs économique, qualité et RSE pertinents, précis et exhaustifs,
- Respecter les obligations de suivis des comptes clients de la profession,
- Afficher une politique tarifaire transparente en affichant une grille tarifaire
- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive et risques de corruption,
- Maintenir une veille juridique et réglementaire/déontologique de qualité,
- Respecter les règles de bonne gouvernance en organisant des réunions d'associés et des comités de direction avec les cadres,
- Respecter les prérogatives des Représentants du Personnel.
- Veiller à la clarté des objectifs stratégiques et au bon fonctionnement des organes de Direction,
- Instaurer et entretenir avec ses fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques et équitables, et notamment :
  - Favoriser les filières de proximité sur nos territoires d'installation
  - Rester sensibles aux impacts locaux de nos partenaires (emplois locaux, responsabilité sociétale ...).
  - Privilégier les fournisseurs et partenaires certifiés ISO 9001
  - Nous sommes également attentifs aux politiques de nos partenaires dans le domaine social, environnemental ou sociétal
- Sensibiliser les parties prenantes externes (clients et partenaires) aux enjeux du développement durable.

## LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

---

L'étude s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement en :

- Privilégiant autant que possible les transports en commun et l'utilisation de moyens de déplacements « doux »,
- Calculant et diminuant notre empreinte carbone sur le moyen terme.
- Maîtrisant ses consommations d'eau, d'énergie et de matières premières,
- Poussant à la dématérialisation et à la convergence vers le « zéro papier »,
- Limitant sa production de déchets et en favorisant leur valorisation et leur recyclage,
- Adoptant les mesures nécessaires afin de limiter les atteintes à l'équilibre biologique,
- Privilégiant les fournitures certifiées conformes aux normes de développement durable,
- Sensibilisant les prestataires de services et les fournisseurs de biens à l'enjeu du développement durable dans la mise en œuvre de leur propre politique.

L'étude s'engage à :

- Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle,
- Faciliter l'intégration professionnelle des jeunes diplômés via l'alternance et les stages d'entreprises,
- Promouvoir la parité hommes/femmes,
- Favoriser l'emploi, le maintien dans l'emploi et la formation des seniors,
- Être attentif au parcours des personnes en situation de handicap,
- Appliquer une politique de rémunération et d'avantages claire et motivante en phase avec les pratiques du secteur dans ses métiers,
- Mesurer régulièrement la perception des collaborateurs par la mise en œuvre d'enquêtes de satisfaction,
- Favoriser la cohésion au sein de l'entreprise en créant et entretenant le dialogue social,
- Permettre aux collaborateurs d'actualiser régulièrement leurs compétences par rapport aux évolutions des métiers et des outils,
- Encourager les initiatives favorisant la convivialité au sein de l'entreprise,
- Encourager l'engagement des collaborateurs vis-à-vis de la société civile via des actions citoyennes,
- Développer des actions au profit de l'intérêt général : engagement dans des actions d'utilité sociales et sociétales.